



T'AS LU ?  
ÇA T'A PLU ?

## **Le grand prix des petits lecteurs des accueils de loisirs en Nouvelle-Aquitaine**

Le Comité Régional des Associations de jeunesse et d'Éducation Populaire Nouvelle-Aquitaine (CRAJEP), le Centre du livre et de la lecture de Poitou-Charentes ont le plaisir de lancer la quatrième édition de « T'as lu, ça t'a plu ? »

### **Thème 2017-2018 : GRANDIR**

Vous êtes un fondu des albums de jeunesse ?

Vous trouvez que la lecture est une activité essentielle pour le développement de l'enfant ?

Vous trouvez que les albums sont de petites œuvres d'art qui forment l'œil autant que l'esprit ?

Le livre et la lecture sont inscrits dans votre projet pédagogique ?

Ce projet vous intéresse !

**« T'as lu, ça t'a plu ? » Qu'est-ce que c'est ?**

C'est un prix décerné par des groupes de petits lecteurs de 6 à 10 ans, dans des accueils de loisirs de toute la région Nouvelle-Aquitaine ou bien sur des temps périscolaires, sur une sélection d'albums de jeunesse.

**Comment ça se passe ?**

**Si vous vous engagez dans l'opération :**

- ✓ **Le 19 octobre à 9h30 octobre aura lieu le comité de sélection des albums de l'édition 2017-2018 à la librairie Le Matoulu 3 Grande Rue 79 500 Melle.**

Vous êtes les bienvenus si vous pouvez faire le déplacement. La librairie y présentera une large sélection d'albums sur le thème "Grandir" parmi lesquels six ouvrages seront retenus.

✓ **Vous participerez à l'élaboration des fiches d'animation des albums :**

Le 14 novembre à Niort pour la Charente-Maritime et les Deux-Sèvres

le 16 novembre pour la Creuse et la Corrèze (lieu à définir)

le 21 novembre pour les Landes et le Lot-et-Garonne (lieu à définir)

✓ **Vous avez ensuite entre décembre 2017 et mai 2018 pour :**

- Constituer un groupe d'enfants très régulièrement inscrits dans l'accueil de loisirs et qui se portent volontaires (ce qui n'exclut pas de lire régulièrement les livres à tous les enfants qui le souhaitent)
- Lire les livres aux enfants, les inciter à lire les livres
- Réaliser des temps d'animation autour de la sélection d'albums
- Vous rapprocher de la bibliothèque de proximité pour emprunter un lot de livres que les enfants pourront lire à la maison.

Organiser un temps de jury à la fin de l'opération et amener les enfants à discuter entre eux (nous vous proposerons lors de la formation une méthode qui favorise la critique positive que vous pourrez tester ou dont vous pourrez vous inspirer)

- Obtenir un vote du groupe de petits lecteurs

✓ **En janvier 2016 vous participerez à une formation d'une journée.**

Au programme :

- Découverte de la littérature jeunesse contemporaine (les maisons d'éditions, les collections, leurs engagements, leurs « couleurs éditoriales », etc. )
- Animer un jury de petits lecteurs dans le cadre du Prix T'as lu, ça t'a plu ?

- ✓ **En juin, vous serez invités à participer avec le groupe d'enfant ayant régulièrement participé à l'opération à une rencontre régionale** qui clôturera 6 mois de fréquentation intensive des livres (si possible en présence de l'auteur ou de l'illustrateur du livre lauréat)

**En participant à cette opération votre structure s'engage à vous permettre de :**

- ✓ S'acquitter du paiement du lot de 6 livres (environ 100 euros)
- ✓ Participer au comité de rédaction des fiches d'animation dans votre département en novembre (une journée)
- ✓ Faire lire les livres aux enfants
- ✓ Mener des animations autour des livres grâce aux fiches pédagogiques
- ✓ Participer à une journée de formation sur les enjeux de la lecture et l'animation du livre en accueil de loisirs en janvier.

- ✓ Amener les enfants à échanger leur point de vue sur les livres (méthode positive proposée dans le Guide d'accompagnement)
- ✓ Dans la mesure du possible, participer avec votre groupe d'enfants à la journée de finale régionale du prix des lecteurs en juin 2018.

**Cet engagement n'est pas de pure forme, la réussite de l'opération dépend de votre réelle envie de la mener et de l'engagement de votre structure pour vous permettre de le faire !**

Aussi nous vous demandons dans un premier temps **de faire remplir le coupon-réponse ci-dessous par le responsable de votre accueil de loisirs**, dans un second temps une convention sera établie entre votre accueil de loisirs et le CRAJEP Nouvelle-Aquitaine.

**Projet en partenariat avec :**



**Et avec le soutien de :**



**Coupon-réponse à renvoyer avant le 20 octobre:**

à Linda Boureau, chargée de mission du Crajep  
3 rue Georges Servant  
86000 Poitiers  
crajep.nouvelleaquitaine@gmail.com  
Tél :06 65 92 15 15

-----  
La structure (ou collectivité) \_\_\_\_\_

La direction ou le représentant légal de l'accueil de loisirs représenté par \_\_\_\_\_

située à \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

s'engage à permettre à l'animateur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ Ligne directe : \_\_\_\_\_

de participer à toutes les étapes du projet T'as lu, ça t'a plu? le Grand Prix des petits lecteurs des  
accueils de loisirs en Nouvelle-Aquitaine

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Cachet et signature du directeur ou du représentant légal de l'accueil